ALLOCATIONS FAMILIALES
les Caf en Île-de-France
Ctrad
Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

LES FOYERS ALLOCATAIRES FRANCILIENS DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE AU 31 DÉCEMBRE 2022

La population francilienne couverte par le Rsa au 31 décembre 2022

Taux régional : 5,5 %

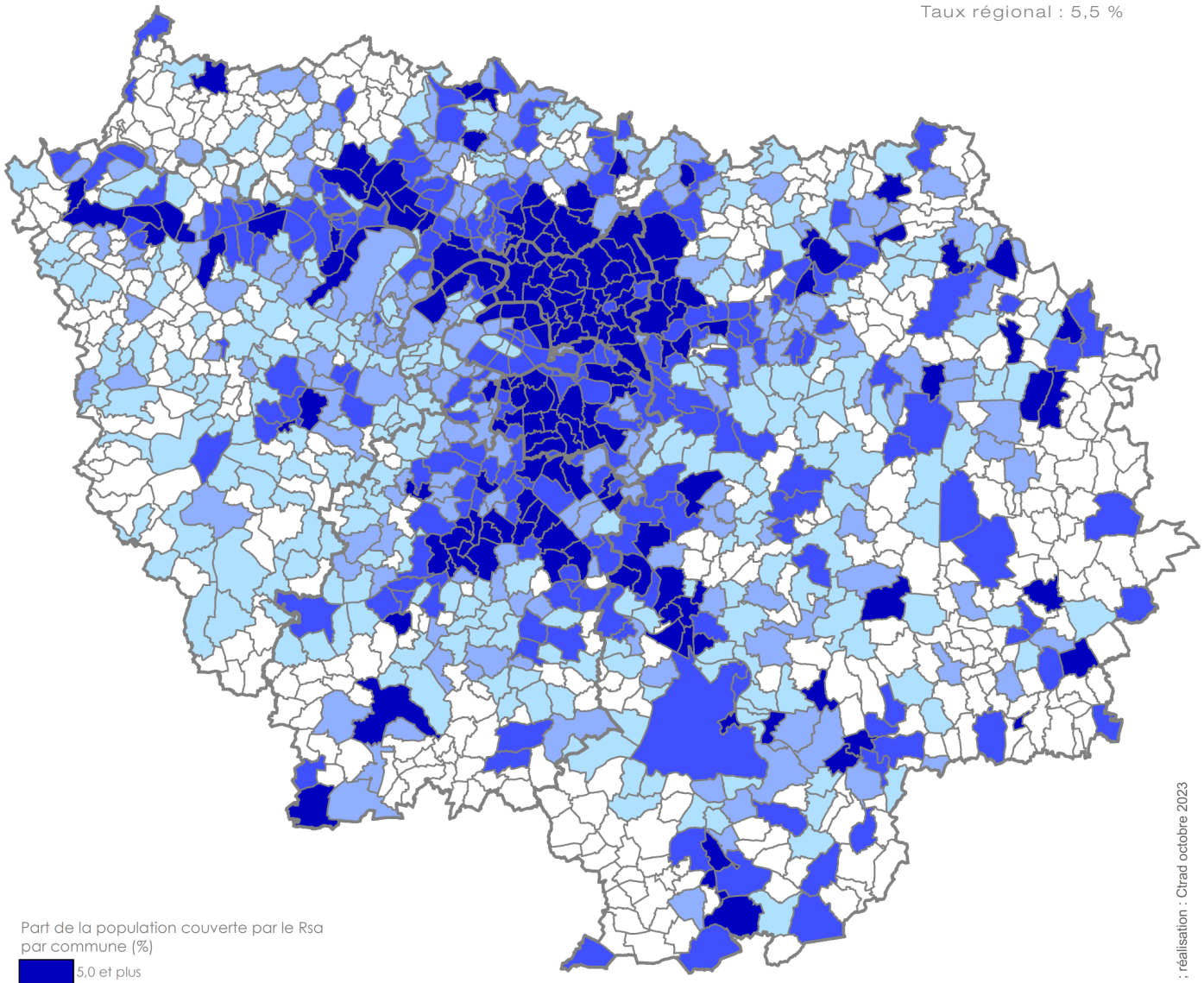

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France décembre 2022, Insee, Rp 2019.

® Geofla 2.0 IGN 2021 ; réalisation : Ctrad octobre 2023

BULLETIN D'INFORMATION N° 101
FÉVRIER 2024

À la fin de l'année 2022, plus de 354 900 foyers allocataires franciliens perçoivent le revenu de solidarité active (Rsa), complément de revenu versé par les caisses d'allocations familiales de la région, soit +0,3 % par rapport à la fin du premier semestre 2022. Cette faible évolution confirme la stabilisation du nombre des foyers allocataires bénéficiant de cette prestation, observée dès le début de l'année 2022. Ce nombre s'approche de celui observé avant la crise sanitaire de 2020.

En revanche, les masses financières versées au titre du Rsa en décembre 2022, ont nettement augmenté au cours de ce second semestre (+4,2 %), à la suite de la revalorisation exceptionnelle du dispositif en juillet 2022. Elles ont atteint 568,5 millions d'euros en décembre 2022, soit le montant mensuel versé le plus important sur l'année 2022.

En décembre 2022, 354 900 foyers franciliens bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa), soit un nombre inférieur à celui observé en décembre 2021 (-8 800 bénéficiaires). Toutefois, ces effectifs ont augmenté au cours de ce second semestre, avec près de 1 200 bénéficiaires en plus (cf. tableau 1). Cette évolution semestrielle est répartie sur les deux derniers trimestres : +0,1 % entre juin et septembre et +0,2 % entre septembre et décembre 2022.

Tous les départements franciliens, excepté Paris (-0,4 %), connaissent une augmentation des effectifs des bénéficiaires du Rsa entre juin et décembre 2022 (de +1,9 % dans l'Essonne à +0,2 % dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et le Val-d'Oise).

Le dispositif Rsa couvre près de 674 400 personnes, soit 5,5 % de la population francilienne (cf. carte). La Seine-Saint-Denis reste le département ayant le taux de couverture le plus élevé (10,7 %), suivi du Val-de-Marne (6,2 %) et du Val-d'Oise (6,1 %). Les Yvelines et les Hauts-de-Seine sont quant à eux les départements ayant la plus faible couverture (autour de 3,5 %). Les taux de couverture de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et de Paris se situent légèrement en-dessous de 5 %.

Les foyers bénéficiaires du Rsa peuvent, en fonction de leurs ressources, cumuler des droits au Rsa et à la prime d'activité. Au 31 décembre 2022, 66 000 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul, soit 18,6 % de l'ensemble des foyers allocataires bénéficiaires du Rsa. Ce taux est supérieur de plus d'un point à celui constaté au 30 juin 2022 (17,5 %).

Les foyers bénéficiaires du Rsa sont toujours fortement dépendants des prestations versées par les caf, même si la part des foyers avec un taux de dépendance élevé a diminué par rapport à celle constatée à la fin du premier semestre 2022. En effet, 77,6 % des foyers bénéficiaires du Rsa dépendent des prestations à plus de 75 % contre 79,0 % à la fin du semestre précédent. Par ailleurs, seuls 17,1 % de l'ensemble des foyers allocataires franciliens sont dans cette situation.

Près d'un quart des foyers franciliens allocataires du Rsa bénéficie de ce dispositif depuis au moins 5 ans (24,7 %). Ce profil de foyers allocataires est toujours plus représenté dans les départements de la petite couronne et à Paris. Sa part atteint notamment 32,9 % en Seine-Saint-Denis contre 17,0 % dans les Yvelines.

Tableau 1 – Les foyers bénéficiaires du Rsa : évolutions, taux de dépendance aux prestations et ancienneté dans le dispositif au 31 décembre 2022

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val -d'Oise	Île-de-France
Foyers allocataires du revenu de solidarité active (Rsa)	**65 109**	**31 986**	**85 804**	**46 410**	**32 395**	**26 421**	**30 242**	**36 547**	**354 914**
dont Rsa seul	53 186	25 653	72 146	38 054	25 336	20 558	24 029	29 918	288 880
dont Rsa et prime d'activité	11 923	6 333	13 658	8 356	7 059	5 863	6 213	6 629	66 034
Foyers allocataires avec le Rsa majoré	3 705	2 452	8 233	4 182	4 319	2 874	4 099	4 097	33 961
Évolution des foyers allocataires du Rsa du 30/06/2022 au 31/12/2022 en %	-0,4	0,2	0,3	0,3	0,9	0,2	1,9	0,2	0,3
Évolution des foyers allocataires du Rsa du 30/06/2022 au 30/09/2022 en %	-0,3	0,4	0,1	0,1	-0,1	1,0	0,8	-0,2	0,1
Évolution des foyers allocataires du Rsa du 30/09/2022 au 31/12/2022 en %	-0,1	-0,1	0,2	0,2	0,9	-0,8	1,1	0,4	0,2
Personnes couvertes par le Rsa	**98 957**	**56 025**	**175 995**	**87 274**	**66 361**	**51 043**	**62 663**	**76 067**	**674 385**
Part de la population couverte par le Rsa en %	**4,6**	**3,4**	**10,7**	**6,2**	**4,7**	**3,5**	**4,8**	**6,1**	**5,5**
Part des allocataires dépendant des prestations à plus de 75 % (en %) parmi les allocataires du Rsa	76,3	75,8	80,1	78,5	76,4	73,3	77,2	78,6	77,6
Part des allocataires dépendant des prestations à plus de 75 % (en %) parmi l'ensemble des allocataires	18,9	14,4	23,6	18,2	14,2	12,3	14,3	16,3	17,1
Part des allocataires présents dans le dispositif Rsa depuis au moins 5 ans (en %)	23,0	21,2	32,9	28,3	17,8	17,0	18,3	23,9	24,7

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2022, septembre 2022 et décembre 2022 - Insee, recensement de la population 2019,
Lecture : Au 31 décembre 2022, le nombre d'allocataires séquano-dionysiens bénéficiaires du Rsa s'établit à plus de 85 800.

UNE BAISSE DES EFFECTIFS EN GLISSEMENT ANNUEL, DANS LA CONTINUITÉ DU SEMESTRE PRÉCÉDENT

En glissement annuel, le nombre de foyers bénéficiaires du Rsa a diminué de –2,4 % entre décembre 2021 et décembre 2022, soit la même baisse que celle constatée entre juin 2021 et juin 2022 (cf. figure 1).

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires du Rsa à chaque fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)

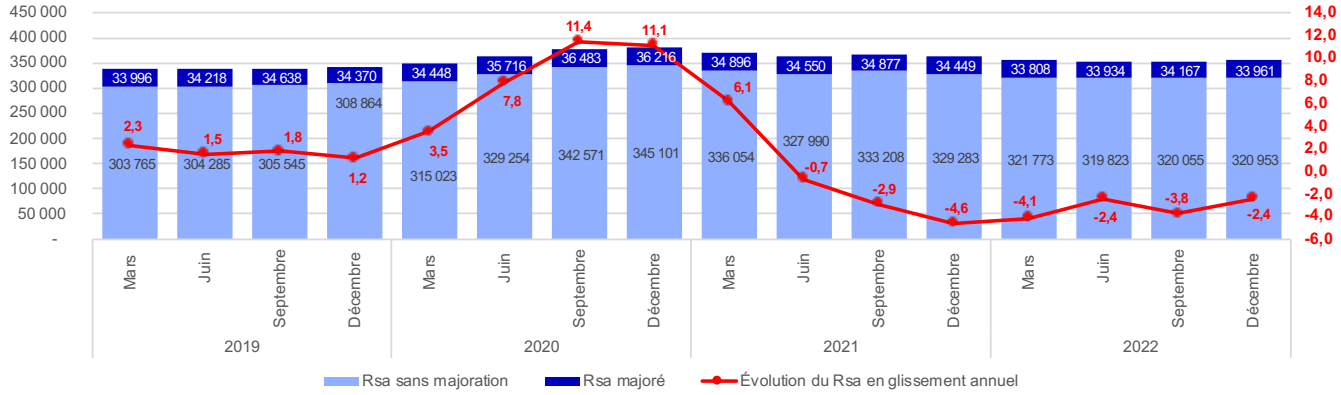

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de septembre 2019 à décembre 2022.
Lecture : En décembre 2022, près de 34 000 foyers allocataires franciliens sont bénéficiaires du Rsa majoré.

La stabilité des effectifs observée tout au long de l'année 2022, semble marquer la fin de l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'évolution du nombre de foyers allocataires du Rsa.

Par ailleurs, les foyers bénéficiaires du Rsa peuvent, selon leur composition familiale et sous certaines conditions, percevoir une majoration. Ainsi, près de 34 000 foyers allocataires franciliens du Rsa perçoivent cette majoration au 31 décembre 2022 (9,6 % de l'ensemble de ces foyers), soit près de 500 foyers de moins qu'au 31 décembre 2021.

LA STRUCTURE FAMILIALE DE L'ENSEMBLE DES FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA RESTE STABLE ET DÉPEND DE LEUR NIVEAU DE FRAGILITÉ

La répartition des foyers allocataires du Rsa selon la structure familiale au 31 décembre 2022 est très proche de celle observée à la fin du premier semestre. Ainsi, au 31 décembre 2022, les isolés sont surreprésentés parmi les foyers bénéficiaires du Rsa (60,0 %) tandis qu'ils représentent 42,5 % de l'ensemble des foyers allocataires franciliens. Parmi ces isolés bénéficiaires du Rsa, les hommes restent majoritaires (68,5 %). La part des familles monoparentales parmi les foyers bénéficiaires du Rsa est aussi plus importante que celle constatée parmi l'ensemble des foyers allocataires (28,7 % contre 15,7 %), les femmes représentant plus de 90 % de ces bénéficiaires. Les parts des couples avec enfant(s) (9,1 %) et sans enfant (2,3 %) sont identiques à celles observées fin juin 2022 (cf. figure 2).

Parmi les foyers bénéficiaires du Rsa, la composition familiale des foyers dépendant le plus des prestations versées par la caf s'avère différente de celle de l'ensemble des foyers allocataires de cette prestation.

En effet, les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les foyers dépendant à plus de 75 % des prestations (36,5 % contre 28,7 % parmi l'ensemble de foyers bénéficiaires du Rsa) (cf. figure 3). À l'inverse,

Figure 2 - Composition familiale des foyers bénéficiaires du Rsa comparée à celle de l'ensemble des foyers allocataires

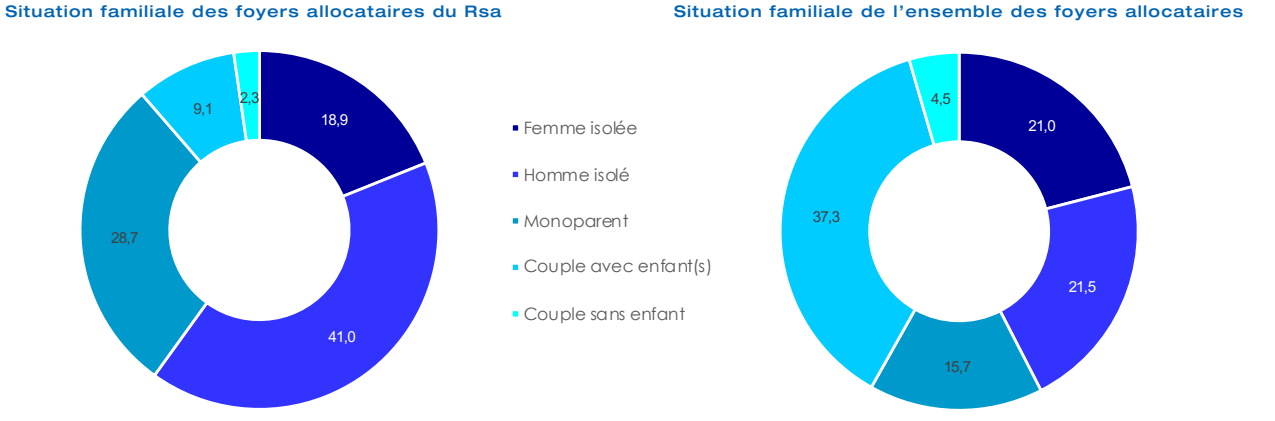

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2022.
Lecture : En décembre 2022, 28,7 % des foyers franciliens, allocataires du Rsa, sont en situation de monoparentalité.

Figure 3 - Composition familiale des foyers franciliens bénéficiaires du Rsa selon leur taux de dépendance aux prestations (en %)

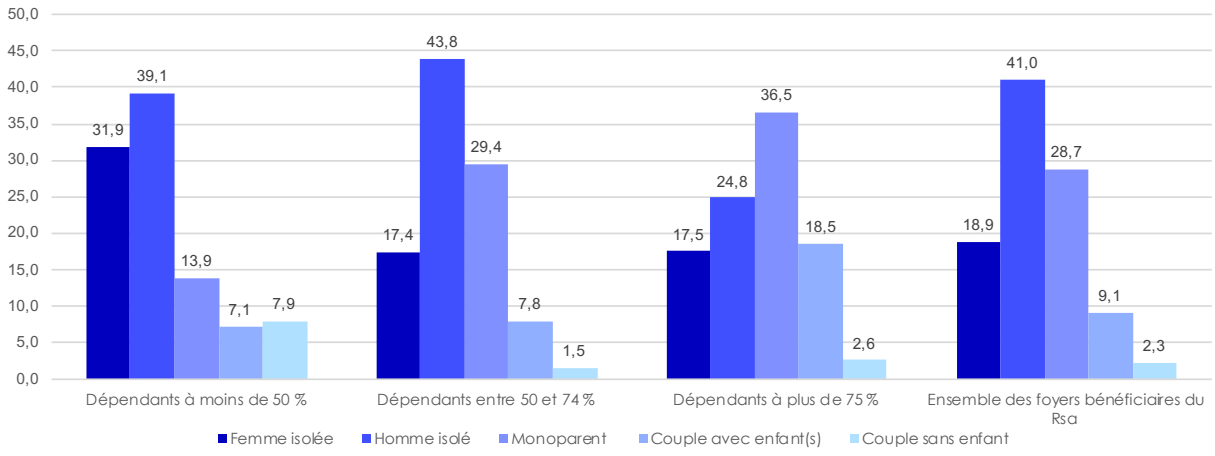

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2022.
Lecture : En décembre 2022, 24,8 % des foyers bénéficiaires du Rsa avec un taux de dépendance supérieur à 75 % sont des hommes isolés.

la part des hommes vivant seuls parmi les foyers allocataires dépendant à plus de 75 % des prestations est inférieure à celle de l'ensemble des foyers bénéficiaires du Rsa (24,8 % contre 41,0 %). Par ailleurs, parmi les foyers bénéficiant du Rsa et ayant un taux de dépendance inférieur à 50 %, la part des femmes isolées est plus importante qu'au sein de l'ensemble des foyers allocataires du Rsa (31,9 % contre 18,9 %).

LA DÉPENDANCE AUX PRESTATIONS EST PLUS FORTE PARMI LES FOYERS BÉNÉFICIANT DU DISPOSITIF DEPUIS PLUS LONGTEMPS

À l'instar du semestre précèdent, les foyers bénéficiaires du Rsa depuis au moins 5 ans (1) apparaissent plus dépendants aux prestations que ceux ayant une moindre ancienneté (cf. figure 4). En effet, 63,4 % des foyers ayant une ancienneté inférieure à un an sont dépendants à plus de 75 %, alors que cette part atteint 87,0 % parmi les foyers ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans le dispositif. Dès que l'ancienneté considérée est supérieure à un an, la part des foyers dépendant des prestations à plus de 75 % est supérieure à 83 %.

L'âge du responsable du dossier allocataire varie aussi en fonction de l'ancienneté dans le dispositif. Ainsi, les allocataires ayant une antériorité plus importante dans le dispositif sont en moyenne plus âgés que les autres, et *a contrario*, ceux bénéficiant depuis peu du Rsa sont plus jeunes. Ainsi, 16,3 % des responsables de dossier allocataire du Rsa présents depuis au moins 5 ans dans ce dispositif ont 60 ans ou plus, alors que cette part est de 9,5 % ou moins parmi des foyers présents depuis moins de 4 ans (cf. figure 5).

Figure 4 - Taux de dépendance des foyers bénéficiaires du Rsa selon leur ancienneté dans le dispositif

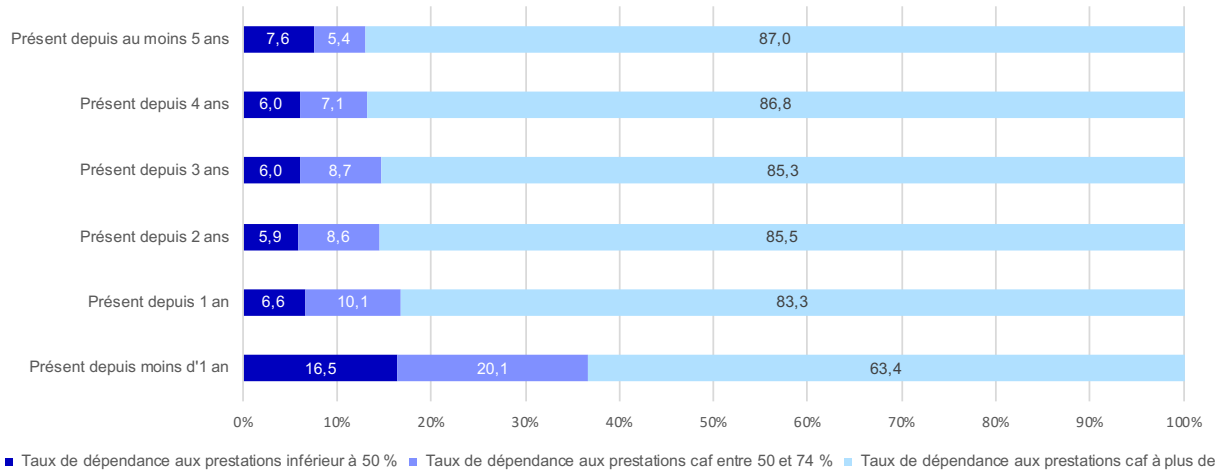

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2022.
Lecture : Au 31 décembre 2022, 87,0 % des foyers allocataires bénéficiaires du Rsa, présents dans le dispositif depuis au moins 5 ans, sont dépendants des prestations versées par les caf à plus de 75 %.

(1) En raison des données disponibles, l'ancienneté la plus importante enregistrée est celle de 5 ans.

Figure 5 – Répartition par âge des responsables de dossier, allocataires du Rsa selon leur ancienneté dans le dispositif

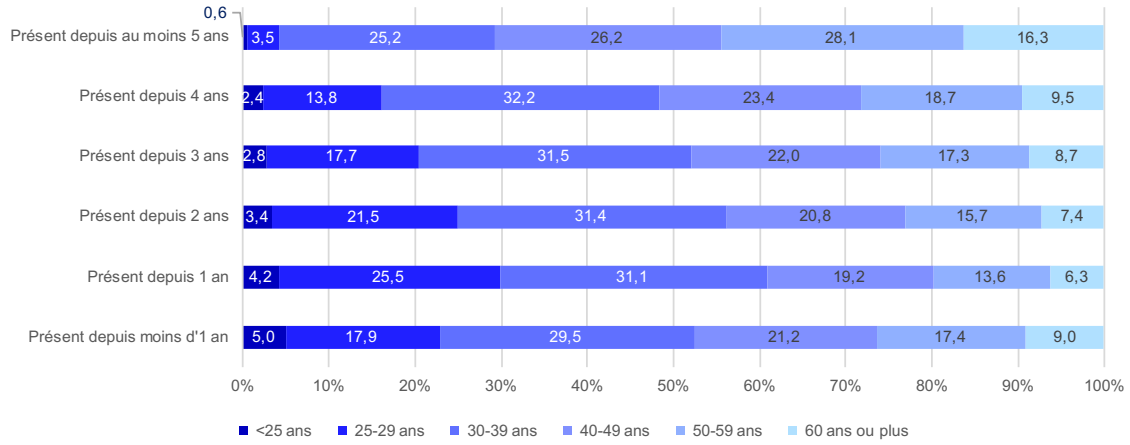

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-Frande, décembre 2022.
Lecture : Au 31 décembre 2022, 16,3 % des foyers bénéficiaires du Rsa, présents dans le dispositif depuis au moins cinq ans, ont 60 ans ou plus.

LES EFFECTIFS DES FLUX ENTRANT ET SORTANT SONT QUASI-IDENTIQUES AU SECOND SEMESTRE

Comme évoqué *supra*, au cours du second semestre 2022, les effectifs des foyers bénéficiaires du Rsa se stabilisent. Entre juin et septembre 2022, les flux sortant et entrant poursuivent les tendances observées à la fin du premier semestre 2022, soit une augmentation des entrées (+1,9 %) et une diminution des sorties (-2,7 %) (cf. figure 6). Ainsi, les effectifs de ces deux flux sont proches sur cette période : 48 100 sortants et 48 600 entrants. En revanche, cette évolution s'inverse au cours du quatrième trimestre avec un nombre de sortants du dispositif qui augmente de nouveau de 3,4 % entre septembre et décembre 2022.

HAUSSE CONTINUE DU NOMBRE DE FOYERS ENTRANTS, SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2022

Près de 48 600 foyers sont entrés dans le dispositif Rsa entre juin et septembre 2022, et plus de 50 400 foyers entre septembre et décembre 2022 (cf. figure 7). Ainsi, au cours du second semestre 2022, les effectifs des entrants dans le dispositif ont augmenté de 5,8 %.

Figure 6 - Nombre de foyers entrant et sortant du dispositif Rsa par trimestre

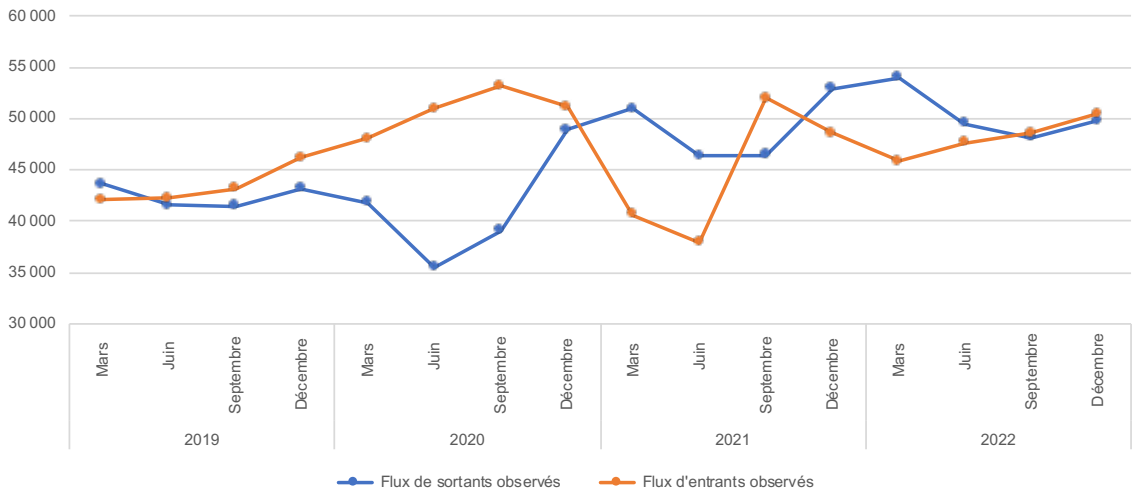

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2019 à décembre 2022.
Lecture : En décembre 2022, près de 49 700 allocataires franciliens sortent du dispositif Rsa et plus de 50 400 y entrent.

Par ailleurs, au 31 décembre 2022, les foyers bénéficiant à nouveau du dispositif Rsa, après une suspension lors du trimestre précédent, représentent 48,3 % de l'ensemble des foyers entrants, soit un taux légèrement supérieur à celui de la fin du premier semestre (47,9 %). Les nouveaux entrants (2), quant à eux, représentent 51,7 % des foyers entrants à la fin du mois de décembre 2022, un taux proche de celui observé au 30 juin 2022 (52,1 %).

(2) Sont considérés comme nouveaux entrants, tous les foyers bénéficiaires n'ayant aucun droit ouvert au cours du trimestre précédent.

Figure 7 – Nombre de foyers entrant dans le dispositif Rsa selon leur situation au trimestre précédent (en milliers)

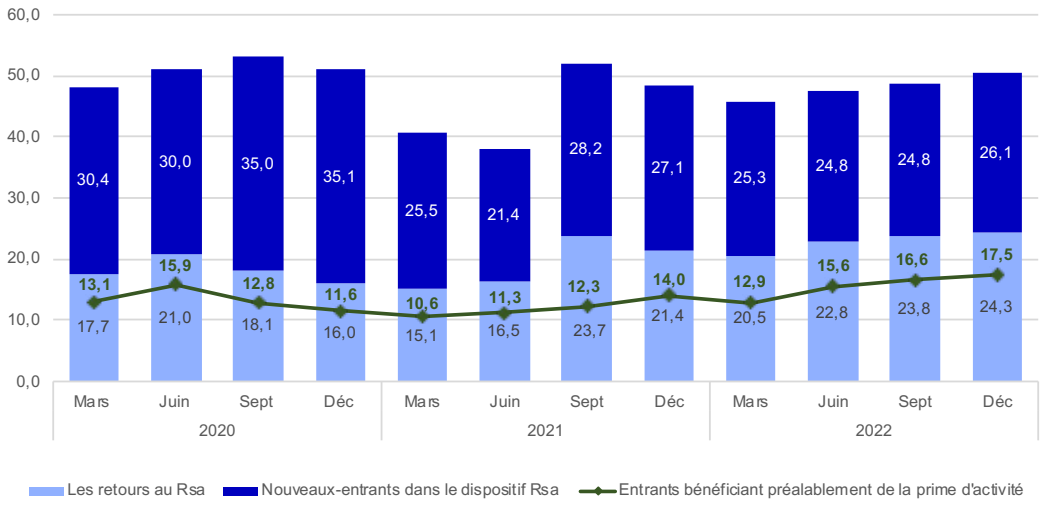

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2020 à décembre 2022.
Lecture : Entre septembre et décembre 2022, le nombre de nouveaux entrants dans le dispositif Rsa s'établit à 26 100 foyers allocataires en Île-de-France.

Les effectifs de l'ensemble des entrants connaissent une évolution positive sur toute l'année 2022.

De même, le nombre de foyers entrants, bénéficiant au préalable de la prime d'activité, augmente sur la période observée. En effet, lors du second semestre 2022, ce flux progresse de 12,1 %, représentant 34,6 % de l'ensemble des entrants au cours de la période étudiée.

HAUSSE DU NOMBRE DE FOYERS SORTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE 2022

Les évolutions des flux sortants varient selon la période trimestrielle observée. Après une baisse entre mars et juin 2022 (-4 500 foyers sortants), la décroissance se poursuit entre juin et septembre (-1 400 foyers allocataires). En revanche, à la fin de l'année l'évolution de ces effectifs s'inverse (+1 600 sortants au dernier trimestre) (cf. figure 8).

La décroissance du nombre de foyers sortants entre juin et décembre concerne en particulier les foyers sortant vers une autre situation que la prime d'activité (-1 000). Les foyers allocataires sortant vers la prime d'activité sont quant à eux plus nombreux au 31 décembre 2022 qu'au 30 juin 2022 (+1 300 foyers sortants).

AUGMENTATION DES MONTANTS FINANCIERS LIÉS AU RSA AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2022

Au cours du dernier trimestre 2022, les caf franciliennes ont versé 568,5 millions d'euros au titre du Rsa, contre 562,6 millions d'euros un an auparavant, soit une augmentation en glissement annuel de 1,0 % (cf. figure 9). Après une hausse à la fin de l'année 2021, la masse financière versée au titre du Rsa a baissé au cours du premier semestre 2022. Toutefois, la revalorisation exceptionnelle de la prestation de 4,0 % en juillet 2022, pour faire face à l'inflation (3), a eu pour effet d'augmenter les

Figure 8 – Nombre de sortants du Rsa vers la prime d'activité chaque fin de trimestre (en milliers)

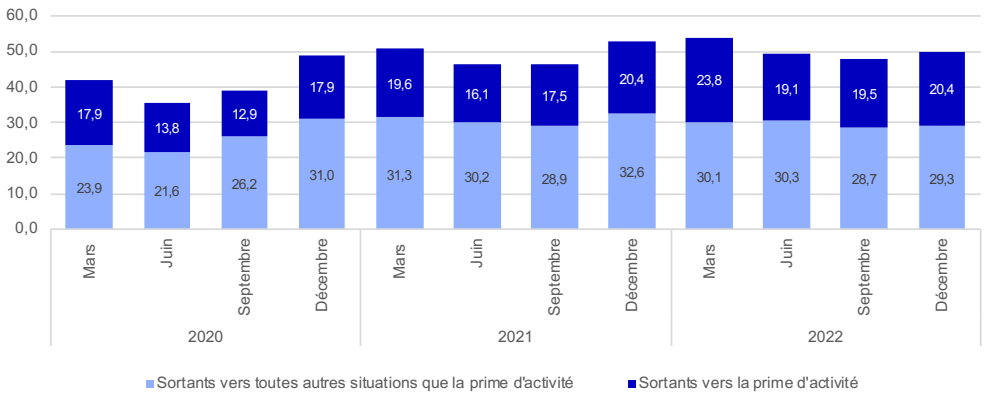

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2020 à décembre 2022.
Lecture : Entre septembre et décembre 2022, le nombre de sortants du Rsa vers la prime d'activité s'établit à plus de 20 400 foyers allocataires en Île-de-France.

(3) S.Cazain, « Le revenu de solidarité active fin septembre 2022 », *Rsa conjoncture*, n°38, janvier 2023

masses financières dès le troisième trimestre (+1,3 % entre juin et septembre 2022) avec une accentuation au cours du dernier trimestre (+2,8 %).

Le montant moyen du Rsa versé par foyer a ainsi augmenté sur la période étudiée : 538 euros en décembre 2022 contre 514 euros en juin 2022. De même, le montant moyen de décembre 2022 est supérieur de plus de 27 euros à celui de décembre 2021.

Figure 9 - Les masses financières versées au titre du Rsa (en millions d'euros) et le nombre d'allocataires (en milliers), par trimestre

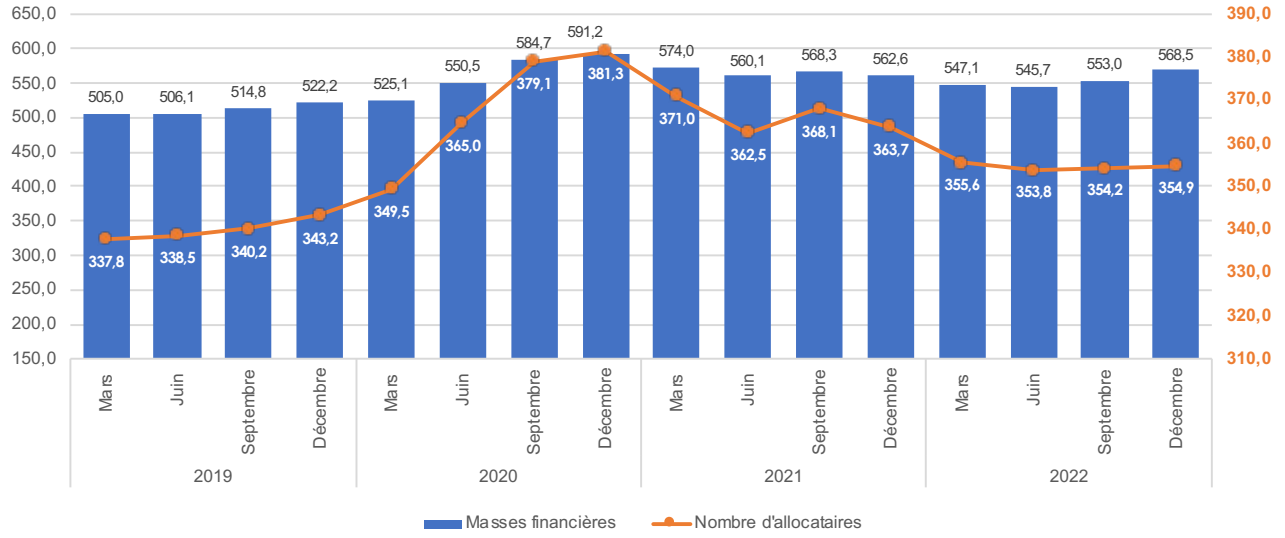

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2022.
Lecture : Entre septembre et décembre 2022, 568,5 millions d'euros sont délivrés aux foyers allocataires au titre du Rsa en Île-de-France.

Maria Antol
Ctrad – caf en Île-de-France

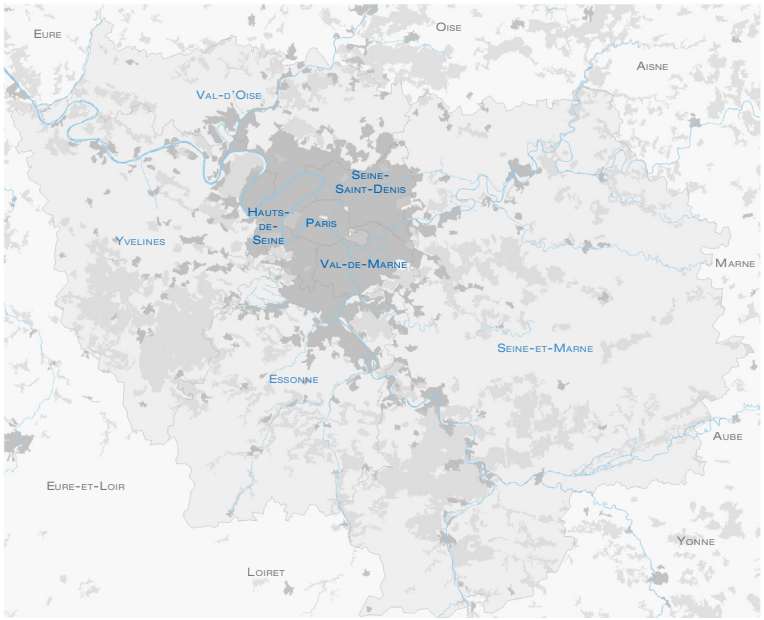

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France

Directeur de la publication : Robert Ligier
Rédacteurs : Nadine Pontou ■ Maria Antol ■
Cartographie: Maria Antol ■
Conception et réalisation graphique : Myriam Breitman ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad@caf94.caf.fr
Site : www.ctrad-caf-idf.fr

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

Février 2024